



Toute l'année

Caracol met son savoir faire au service des projets d'occupation temporaire à but d'habitat solidaire en réunissant les conditions qui bénéficient aux propriétaires, aux habitants et à la ville.

Ils offrent la possibilité à des personnes aux cultures et parcours différents de **construire ensemble un projet de co-habitation confortable et enrichissant.**

// Pour qui ?

- Tous les jeunes à partir de 18 ans
- Garantir un revenu régulier (qui peut être le RSA ou la garantie jeune)
- Etre ressortissant de l'Union Européenne ou avoir un permis de séjour valable
- Souhaiter vivre dans un cadre multiculturel et adhérer aux valeurs de l'asso

Ils ne demandent ni garants, ni caution, ni fiche de paye aux candidats. Pas de limite d'âge haute !

// Quoi ?

Un logement écolo et économique : chaque habitant a sa chambre et celle-ci est meublée au besoin, les parties communes sont équipées avec de l'électroménager reconditionné et les habitants s'engagent à respecter des pratiques éco responsable : tri des déchets, économie d'énergie, mobilité douce.

Un habitat coopératif et solidaire : l'occupation temporaire permet à toutes et tous de s'impliquer afin de construire le lieu qui lui ressemble, identification des acteurs de la solidarité locale, les circuits de réemploi et du low tech, les associations culturelles et sportives et les circuits courts.

Vous avez toutes les cartes en mains une fois installé pour manger bio, entretenir votre maison, construire du mobilier, jardiner ou démarrer des projets avec le quartier!

// Comment ?

Pour intégrer une colocation Caracol, il faut d'abord participer à [une session de rencontre](#), la plupart du temps en ligne. Cette rencontre permet de présenter l'association et de répondre aux questions. Vous y avez accès depuis [le site](#), et également depuis [leur page facebook](#)

Vous pourrez ensuite intégrer un groupe privé qui permet d'échanger avec d'autres candidats, de participer à des événements et d'être informé des projets de colocation.